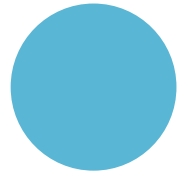


DES TERRES, DES PROJETS, RENATURER, REBOISER, OUVRIR AU PUBLIC DES PARCS URBAINS



ECT

DES TERRES, DES PROJETS, LA VIE

L'ACTION

ECT est un acteur de l'aménagement, engagé dans l'économie circulaire du réemploi des terres excavées.

L'ENGAGEMENT

ECT s'engage sur l'éco-conception et la réalisation de projets d'aménagement durables. Ces projets sont conçus en concertation avec les collectivités et autofinancés par la réutilisation de terres inertes.

LES CHIFFRES

Chaque année, ECT gère 15 millions de tonnes de terres, plante 10 000 arbres et accueille près de 500 enfants pour des activités vertes et pédagogiques.

LES ÉQUIPES

ECT emploie 190 collaborateurs en Île-de-France répartis sur une quinzaine de sites en exploitation.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE, REDONNER VIE AUX SITES DÉLAISSÉS

01.

UN SITE À AMÉNAGER

02.

VALORISATION DU SITE,
VALORISATION DES TERRES

03.

UN PROJET CONCERTÉ
ET DURABLE

01. LE CONSTAT

Les sites délaissés sont trop souvent le lieu de dépôts sauvages et d'occupations illégales. Leur dégradation met en danger la sécurité des administrés alors qu'émergent difficilement solution et financement. ECT a développé un modèle durable et concerté pour donner une deuxième vie à ces sites sensibles, anciens sites industriels, carrières désaffectées, devenus friches ou simples terrains en déshérence.

02. LA RECONQUÊTE

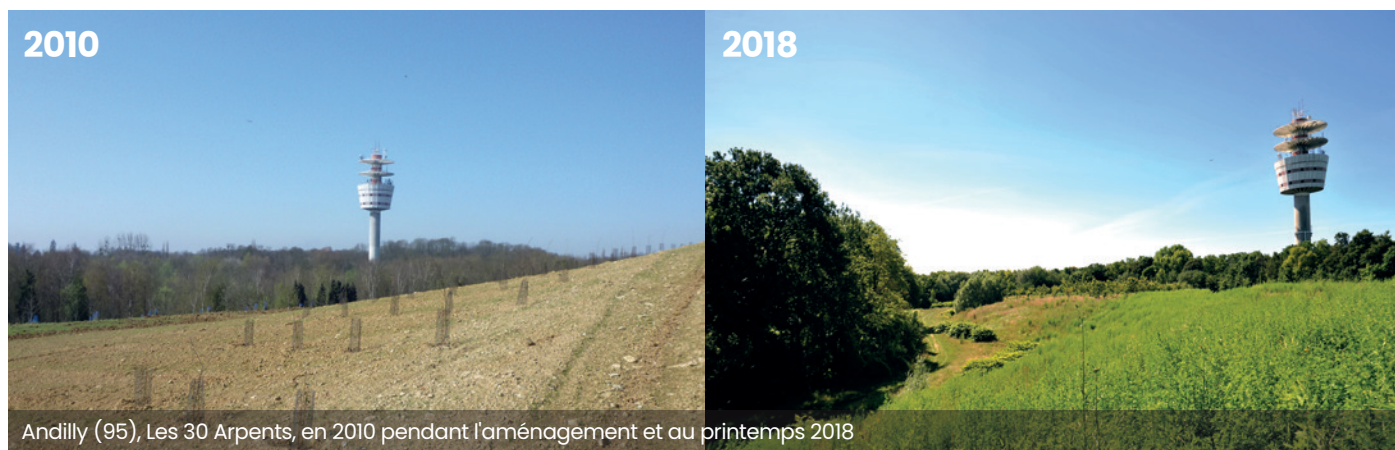
Sur le site, ECT applique les principes d'une économie circulaire de réemploi des terres excavées. L'apport de terres inertes permet une valorisation du site et une réhabilitation du sol, par un nouveau modèle adapté au nouvel usage : un parc paysager dont les coteaux seront reboisés et les espaces publics aménagés.

03. L'OUVERTURE AU PUBLIC

Les éléments de l'aménagement sont choisis en concertation avec la collectivité : modèles, plantations et cheminements, parcours de santé, installations de jeux, arboretum. La transformation du terrain s'achève par une ouverture au public et une réappropriation du site par les riverains.

2010

2018



Andilly (95), Les 30 Arpents, en 2010 pendant l'aménagement et au printemps 2018

Conçus dans le respect des réglementations environnementales et urbanistiques, nos projets sont réalisés dans le cadre d'arrêtés préfectoraux ICPE/ISDI ou de permis d'aménager instruits par les services de l'État

S'ENGAGER POUR UN PROJET ADAPTE AUX ASPIRATIONS LOCALES

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La création de boisements et d'espaces de nature favorise les sols perméables de pleine-terre. La végétalisation du site participe pleinement aux objectifs pérennes de non-artificialisation des sols et à la reconstitution d'îlots de fraîcheur. Quelques courtes années après la fin des travaux d'aménagement, la renaturation s'achève avec la reconquête des lieux par la flore et la faune locales.



Moussy-le-Neuf (77), aménagement paysager au printemps 2018



Stains (93), Les 3 Rivières

UN ESPACE PARTAGÉ AUX USAGES DIFFÉRENCIÉS

Les espaces aménagés pour la promenade, la détente ou les sports outdoor peuvent alterner avec des espaces dédiés plus spécifiquement à la biodiversité. Nos projets adoptent une conception raisonnée et concertée qui permet une compréhension et une gestion différenciée des usages du parc.

UNE CONCEPTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



Élaborés avec l'association Humanité & Biodiversité, nos engagements pour la biodiversité se déclinent à travers une charte et une méthodologie de conception des projets. Cette conception est complétée par une analyse de l'impact environnemental du projet avec des écologues et des associations naturalistes locales. Les objectifs de sauvegarde de la biodiversité s'expriment par la préservation des espèces, la plantation de variétés locales et une gestion optimisée des eaux pluviales.

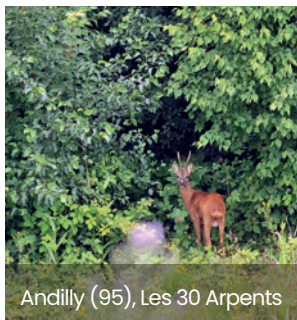
UNE FORTE INTÉGRATION PAYSAGÈRE



Notre partenariat avec l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles et notre collaboration avec des paysagistes inspirés par le modèle proposé par ECT veulent inscrire l'insertion paysagère comme un axe structurant de la conception des projets et du modèle des reliefs recréés. Nos projets sont respectueux du territoire, de son histoire et de la projection dans l'avenir souhaitée par ses édiles.

NOS RÉALISATIONS

Parcs, reboisements et aménagements réalisés grâce aux apports et modelés de terres excavées



Andilly (95), Les 30 Arpents



Villeneuve-sous-Dammartin (77), Le verger



La Courneuve (93), Parc départemental G. Valbon



Moussy-le-Neuf (77) / Vémars (95), Le coteau



Moissy-Cramayel (77), Parc de l'Arboretum



Moissy-Cramayel (77), Parc de l'Arboretum



Combs-la-Ville (77), Bois d'Egrenay



Stains (93), Les 3 rivières